

## **Vénus Anadyomène**

Comme d'un cercueil vert en fer blanc, une tête  
De femme à cheveux bruns fortement pommadés  
D'une vieille baignoire émerge, lente et bête,  
Avec des déficits assez mal ravaudés ;

Puis le col gras et gris, les larges omoplates  
Qui saillent ; le dos court qui rentre et qui ressort ;  
Puis les rondeurs des reins semblent prendre l'essor ;  
La graisse sous la peau paraît en feuilles plates ;

L'échine est un peu rouge, et le tout sent un goût  
Horrible étrangement ; on remarque surtout  
Des singularités qu'il faut voir à la loupe...

Les reins portent deux mots gravés : Clara Venus ;  
– Et tout ce corps remue et tend sa large croupe  
Belle hideusement d'un ulcère à l'anus.

## « Vénus Anadyomène »

→Le sonnet « Vénus Anadyomène », écrit par Rimbaud en 1870, peut être considéré comme un exercice de parodie. La **parodie** consiste dans l'imitation satirique d'un texte ou d'une image, qui les détourne de leurs intentions initiales afin de produire un effet comique.

→Comme l'indique le titre, ce sonnet prend pour thème le mythe antique de la naissance d'Aphrodite (Vénus Anadyomène signifie « Vénus née des flots »), récit universellement connu par ses expressions littéraires et picturales. Mais, en opposition avec ce modèle traditionnel, il se donne pour objectif de produire une image dégradante du corps féminin.

→**Pb** : en quoi ce poème de Rimbaud peut-il être considéré comme une parodie ?

→Nous montrerons comment Rimbaud arrive à ses fins en étudiant successivement les aspects dépréciatifs de la description et les effets parodiques tirés de son organisation.

### I- Une description dépréciative

#### a) La vieillesse

→**Décor choisi** : la femme se trouve ds une « vieille baignoire » (v.3) comparée à un « cercueil » (v.1)

→**Visage** : travaux de maquillage médiocrement réalisés (« assez mal ravautés »). [**Ravauder** : raccommoder des vêtements usés]. Les « déficits », cad les imperfections physiques, doivent donc semble-t-il être imputés à l'usure des ans plus qu'à une disgrâce naturelle.

→**Cheveux** : expression « fortement pommadés » (v.2) à rapprocher du détail précédent : soins de beauté maladroits et incapables de dissimuler les dégradations physiques de l'âge.

**CL** : On constate ici une première inversion de la représentation mythique : à l'image traditionnelle de Vénus qui est celle de la jeunesse, Rimbaud oppose le portrait d'une vieille femme au corps décrépité.

#### b) La laideur

→« col gras et gris » : **allitération** en /gr/ qui renforce l'idée de grosseur, de lourdeur / « rondeurs des reins » allitération en /r/ produisant le même effet

→corps aux formes ramassées / corps trapu : **répétition** de l'adjectif « large » (« larges omoplates » (v.5), « large croupe » (v.13)) / résonance avec l'adjectif « court » (« le dos court » (v.6))

→effet disgracieux de la cellulite évoqué avec une précision clinique (v.8).

**CL** : A la Vénus traditionnelle qui incarne la beauté et la grâce du corps féminin, Rimbaud oppose le spectacle de la laideur. Le dégoût ressenti par le poète face à ce corps s'exprime de multiples façons.

#### c) Une nudité repoussante

→**Odorat / Goût** : « le tout sent un goût horrible » (v.9-10) : expression synesthésique (superposition de l'olfactif et du gustatif) pour évoquer l'odeur désagréable de ce corps.

→**Vue** : « des singularités qu'il faut voir à la loupe » (v.11). Détails laids qui méritent que l'on s'approche pour les observer, tant ils sont rares.

→Deux formules hyperboliques de construction semblable (adj + adv en « ment ») : « horrible étrangement » (v.10), « belle hideusement » (v.14) sont destinées à présenter la baigneuse comme un modèle absolu de laideur. L'adverbe « étrangement » indique une laideur sortant de l'ordinaire.

→**Mépris** : noms « croupe » (v.13), « échine » (v.9) / adjectifs « lente et bête » (v.3) : à la laideur sont associées les idées d'animalité et de déficience intellectuelle.

→La chute du poème insiste sur l'impudicité de cette nudité par l'utilisation du verbe « tendre ». Il semble que le corps exhibe son infirmité, son « ulcère » (v.14), le tendre vers le spectateur-voyeur qui le contemple. La désignation crue de la partie du corps concernée et les associations qu'elle autorise (prostitution, sodomie) ajoutent à cette impudicité.

**CL** : Ces impressions d'impudeur et de dégoût ressenties devant la nudité nous amènent au delà de la simple idée de laideur. Elles s'opposent frontalement à l'image traditionnelle de Vénus Anadyomène dont les représentations soulignent l'innocente candeur.

**TR** : La volonté parodique ne se décèle d'ailleurs pas seulement dans les choix lexicaux. On la trouve à l'œuvre tout autant dans la composition et la versification du poème, utilisées par Rimbaud pour imiter de façon burlesque le mouvement de la déesse sortant de l'eau.

### II- Une construction parodique

#### a) Un sonnet irrégulier

→**composition classique du sonnet** : 2 quatrains suivis de 2 tercets / alexandrins.

→**irrégularités** : les rimes ne sont pas embrassées dans le 1er quatrain (ce n'est le cas ici que dans le second : omoplates / ressort / essor / plates) et le système de rimes n'est pas le même dans les deux quatrains (/ète/-/dés/

dans le 1° ; /plates/-/sor/ dans le 2°). Les tercets, par contre, suivent l'usage le plus académique du sonnet à la française : ccd ede.

**CL** : On notera donc une évidente intention parodique dans le choix, pour traiter un tel sujet, d'une forme poétique considérée comme la plus raffinée de la poésie française, celle-la même qui fut utilisée par la poésie amoureuse de la Renaissance pour célébrer la femme et l'Amour.

### **b) L'effet de progression**

→L'un des principes classiques du sonnet consiste à ménager une progression culminant dans la « chute » du dernier vers. Rimbaud lui-même a de multiples fois utilisé cette possibilité expressive, intéressante par l'effet de suspens qu'elle autorise. Ici, en effet, la description du corps de la femme est organisée selon un mouvement ascendant.

→Q1 : consacré à la tête, qui seule « émerge » (v.3) de la baignoire. V « émerger » indique un mouvement qui va se prolonger dans le Q2. [Caractère parodique de ce début : la baignoire est une version dégradée de la conque d'où « émerge » Aphrodite dans le tableau de Botticelli et le mouvement ascendant est bien celui de Vénus sortant des eaux et gagnant progressivement le rivage.]

→Q2 : le cou, le dos, les reins. De nouveaux verbes de mouvement accompagnent cette progression : les omoplates « saillent », le dos « rentre et ressort » (en se lavant, la baigneuse effectue probablement des mouvements alternés d'extraction et d'immersion), les reins « semblent prendre leur essor ». L'anaphore de « Puis » aux vers 5 et 7 crée aussi une impression dynamique.

→T1 : Le premier tercet et le premier vers du second interrompent l'ascension du corps. Mais le mouvement se prolonge en quelque sorte vers l'avant. Le lecteur est invité – par un effet de grossissement optique – à regarder « à la loupe » certains détails curieux dont nous avons parlé et notamment cette inscription gravée sur les reins : Clara Venus (la célèbre Vénus). Nous avons là un premier sommet du poème, au sens où le trait est inattendu et constitue en quelque sorte une explication, une justification du titre.

→T2 : Mais le mouvement ascendant reprend et laisse encore voir sous les reins la partie la plus infamante de cette anatomie. Et il faut attendre la fin de la phrase pour découvrir un mot imprononçable, qui n'en fournit pas moins le fin mot du poème.

**CL** : Ainsi, les différentes parties du corps de la femme défilent de haut en bas, comme dans ce genre poétique issu du moyen âge qu'on appelle le « blason ». Mais ici, c'est un blason parodique, un « contre-blason ». Rimbaud met à profit la forme du sonnet pour organiser le dévoilement progressif du corps de sa Vénus, et créer un effet d'attente jusqu'à la révélation du dernier vers.

### **c) La « mise en attente » du lecteur**

→Effets de retardement et de mise en relief :

→V.1 : « une tête » est isolé en fin de vers par un **contre-rejet**. Le contre-rejet exhibe cette tête et la détache de son corps aussi sûrement que le fait pour le regard le flanc de la baignoire.

→V.5 : le **rejet** est utilisé pour faire mieux saillir les omoplates en reportant sur le vers suivant la proposition relative (« qui saillent »).

→V.9 : l'**enjambement** coupe la phrase juste devant l'adjectif « horrible » ainsi mis en attente.

→V.10 : la phrase s'arrête inopinément après l'expression « on remarque surtout ». Quoi ? Le vers 11 ne nous l'apprendra que très vaguement : « des singularités qu'il faut voir à la loupe ... ». Ce vers 11 se termine par des points de suspension, signe que l'essentiel est encore à venir.

**CL** : Par ces effets de versification, le lecteur est placé dans la position du voyeur qu'un metteur en scène pervers mène à sa guise, excitant sa curiosité et différant sans cesse le moment de la satisfaire.

**CCL** : Rimbaud utilise donc dans ce poème le cadre poétique traditionnel du sonnet pour se livrer à une féroce caricature. Il s'agit d'un portrait au vocabulaire lourdement dépréciatif. La composition et la versification du poème orchestrent le dévoilement progressif d'un corps de femme, motif qui peut rappeler celui de la déesse émergeant des flots, mais qui en constitue surtout le reflet inversé, obscène et grotesque. Dans son poème « Soleil et Chair », publié également au sein du recueil Demeny, Rimbaud se livre à l'exercice contraire : un éloge classique d'Aphrodite.